



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Faut-il réguler le libéralisme?

Gérard de Bernis

Citer ce document / Cite this document :

de Bernis Gérard. Faut-il réguler le libéralisme?. In: Économie rurale. N°226, 1995. pp. 24-30;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4718>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_226_1_4718

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Résumé

L'histoire du capitalisme montre que l'émergence des thèses libérales et des politiques de dérégulation caractérise les phases de crise d'accumulation, et de remise en cause de son organisation sociale. A ces poussées libérales succède une nouvelle rationalisation théorique de la nécessité d'interventions institutionnelles régulatrices, dès que se stabilisent de nouvelles formes sociales d'organisations de l'accumulation du capital. C'est ce qu'illustre l'analyse des phases libérales du dernier tiers du XIXe siècle, et de l'Entre-deux-guerres, menée dans cet article. Les effets de la concurrence internationale et les changements technologiques qui lui sont dus ont ouvert, en cette fin de XXe siècle, une nouvelle phase d'instabilité que reflète la poussée libérale contemporaine dans les débats théoriques. Y a-t-il une issue à la crise actuelle, et laquelle? Se pose alors inévitablement la question de savoir qui peut aujourd'hui détenir dans une économie globale mondialisée, le pouvoir d'organiser les « réducteurs d'incertitude », et à imposer les procédures sociales d'un nouveau mode de régulation de la croissance capitaliste.

Abstract

The study of capitalism history shows that periods when free trade and state unintervention theories are developing are periods of crises in social organization of capital accumulation. Then follows a new period of theoretical proof of the utility of institutional regulating interventions when a new order in social organization of capital accumulation is established. The analysis of the two periods of non interference policy during the last third of the XIXth century and between the two world wars realised in this paper illustrate this thesis. The effects of international competition and of technological changes resulting induce a new period of instability at the end of this XXth century. Theories of laissez-faire developing today are the results of this new situation. Does an issue exist to the actual crises, and what issue ? The question following is to know who is today in position to hold the power to reduce the uncertainty and to lay down new social rules for the organization of a new capital accumulation process, in a global world exchange system.

Faut-il réguler le libéralisme ?

La question posée est stimulante, malgré son caractère quelque peu provocateur.

Évitons au départ toute équivoque, le libéralisme n'est pas un monde sans règle. Quand le Président de Peugeot SA distingue *free trade* et *fair trade*, il souligne que le *free* n'est pas toujours *fair*, le *fair* donnant sa validité au *free*. Quand la Conférence de Marrakech accepte, sans trop en discuter, le principe de la « clause sociale », elle oublie de dire comment la comprendre, condition d'une concurrence loyale, protection déguisée, discrimination radicale entre les firmes transnationales et les firmes locales à propos de l'accès au commerce international (1).

Pourtant personne ne nie que le Président de PSA soit un libéral, ni que les Etats-Unis soient des tenants du libéralisme. Le libéralisme n'est pas aisé à définir par son contenu.

Une rapide comparaison entre la France et l'Allemagne complète cette observation. La France est centralisée, étatiste, l'Allemagne est décentralisée. En France, l'État intervient, ce n'est pas libéral. En Allemagne, des associations privées décident des normes exigées sur les produits importés, et ont donc le pouvoir de les modifier discrètement sans justification; ou, toute entreprise peut exporter librement ses capitaux, mais, si sa Banque préfère orienter autrement ce flux de capital, l'entreprise ne peut guère en négliger la « recommandation » sans s'exposer au risque d'un contrecoup; ou, on ne voit pas que de très grandes entreprises, dont les Présidents ont été désignés par la même Banque qui participe au capital de chacune d'elles, puissent refuser de fusionner si « leur » Banque l'estime utile. En France, les grandes banques sont nationalisées, la Banque de France fut longtemps sous le contrôle du Gouvernement, mais on ne la voit pas révoquer le Conseil d'une banque nationalisée, pourtant la politique de déréglementation y a été menée aussi loin que possible. En Allemagne, les taux d'intérêt des prêts à l'agriculture des banques spécialisées sont encore « bonifiés », la loi de 1933 sur le contrôle des banques (loi KWG) est encore en vigueur, permettant à l'organisme de contrôle de révoquer les membres du directoire

d'une banque(2). L'Allemagne n'a pas de ministère de l'Industrie, des associations privées d'ingénieurs et techniciens exercent une influence considérable, finalement l'Allemagne sauve son charbon en imposant aux entreprises de le consommer, comme elle refuse de brader sa sidérurgie, même sous les injonctions de Bruxelles, et pourtant sa compétitivité ne semble pas plus faible que celle de la France.

Le libéralisme se définit donc moins par son contenu que par la nature de l'autorité qui régule : est libérale toute autorité privée; est dirigiste toute autorité publique.

Ce n'est donc pas d'une définition du libéralisme que l'on peut attendre une réponse à la question posée. De toute manière, si l'on répondait « oui » à celle-ci, il faudrait dire sur quelles forces compter pour le réguler! Qui s'y oserait?

L'histoire, notre champ naturel d'expérience, spécialement celle du capitalisme industriel (3), peut nous aider. Si la question se pose et a un sens aujourd'hui, ce n'aurait pas été le cas n'importe quand dans cette histoire. Celle-ci a déjà connu deux épisodes libéraux (dernier tiers du XIX^e s., entre-deux-guerres) comparables à ce que nous vivons, relativement courts, qui ont mené, après des coûts économiques très élevés, mais aussi des progrès (techniques, sociaux), à une nouvelle organisation du capitalisme, plus autoritaire que la précédente. On ne peut parler d'une histoire du libéralisme comme d'un mouvement continu, mais il joue un rôle important à certains moments.

L'histoire du capitalisme industriel montre l'alternance de périodes d'instabilité et de périodes de stabilité structurelle de l'accumulation du capital, qui se manifestent sous la forme de phases de croissance instable et incertaine et de phases plus courtes de croissance plus forte, plus régulière. Les premières sont souvent présentées comme des « crises » : *Grande Dépression* - la période qui s'étend du milieu des années 1860 au milieu des 1890-, *Crise de l'entre-deux-guerres*; quand on en sera sorti, si on en sort, on parlera sûrement de la « Crise » qui a débuté à la fin des années 1960. Ce sont des phases au

1. La « clause sociale » est une idée américaine. Clinton avait insisté pendant sa campagne sur la nécessité de renforcer le protectionnisme américain, il a abandonné cette idée très vite après son élection constatant qu'il aurait d'abord concerné la « production internationale » du capital américain. Les firmes transnationales, même si elles imposent dans le tiers-monde un statut du travail très inférieur à ce qu'il est dans les pays du Nord, payent mieux le sala-

rié, emploient moins d'enfants, ont des conditions de travail moins inhumaines que les firmes locales. Dès lors, seules ces dernières pourraient être touchées par la clause sociale, ce qui permettrait aux firmes transnationales d'étendre toujours plus leur activité.

2. Comme se permet de le faire aux États-Unis la FED avec la Chase Manhattan, par exemple.

3. On peut le faire remonter au moment où l'industrie norme son rythme, ce que Ch.E. Labrousse situe aux alentours de 1848-50.

cours desquelles un nouvel ordre du capitalisme se cherche, qui s'imposera et s'épanouira dans la phase de stabilité (et de croissance régulière) due à son installation, avant de s'y épuiser à son tour.

Le libéralisme se développe, au plan de sa théorie comme de sa pratique, durant ces périodes d'instabilité structurelle. Les périodes de stabilité sont davantage marquées par le souci de réduire les incertitudes, donc d'organiser le fonctionnement efficace de l'économie. Encore, les périodes d'instabilité ne sont-elles pas homogènes : le libéralisme se répand davantage en ses débuts, il est toujours venu un temps où le retournement s'amorce, la réflexion sur les conditions du retour à un ordre stable prenant le dessus (4). De même, s'il y a bien des traits communs aux libéralismes des diverses époques, comme la non-intervention de l'État, l'accent sur tel ou tel de leurs aspects dépend des structures économique-sociales en chaque période.

On caractérise brièvement les deux épisodes de libéralisme du passé pour tenter ensuite de comprendre en quoi la percée actuelle du libéralisme pose des questions spécifiques.

1. LE LIBÉRALISME DU DERNIER TIERS DU XIX^e SIÈCLE

Pareto n'a pas toujours fait les distinctions que l'on trouvera dans son *Cours*, il passe d'abord pour « libéral et doctrinaire », un homme qui « combat pour le libre-échange », Böhm-Bawerk « défend le libéralisme contre le socialisme » (5). Pour Levasseur, l'étude des réalités sociales « confirme les principes libéraux » (6). Pour Leroy-Beaulieu, « le jeu des intérêts privés tend naturellement à diminuer l'inégalité des conditions »; s'il ne refuse pas tout programme de travaux publics dans les colonies avec lesquelles les relations normales restent celles du « pacte colonial », il rejette toute intervention (surtout la législation protectrice du travail) de la part de l'État moderne, « inerte, ataxique, routinier, gaspilleur, partial, imprévoyant » (7). Quand Guyot rejoint cette position

en affirmant « l'État doit cesser de gouverner pour administrer » (8), quand il parle du cosmopolitisme de l'économie, quand Juglar, connu par son analyse du « mouvement des affaires », prend « pour objet d'analyse non un marché local ou national, mais le marché international constitué de nations ayant en commun de pratiquer « un grand commerce à terme »... composé de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et des États-Unis, et qu'il ne s'interdit pas de l'étendre au monde entier (9), quand le plus extrême parmi eux, de Molinari, écrit « l'émergence de la grande industrie doit conduire progressivement à une « internationalisation croissante des produits, du capital et du travail », et permettre ainsi la réalisation concrète d'une économie mondiale » (10), on croit lire des textes d'aujourd'hui.

Pour lutter contre ces libéraux, organisés en groupe de pression, Gide crée dès 1887 la *Revue d'Économie Politique*. Cauwès, dans la dernière étape de la *Grande Dépression*, n'a peut-être aucune conscience ni de celle-ci, ni de son évolution, mais il argumente pour une organisation nouvelle de l'économie. Sans y voir un texte plus systématique qu'il n'est (12), son *Cours* (1893) peut être lu comme la première base d'un programme de stabilisation d'une économie en incertitude. Il prend le point de vue de la production (Gide prenait celui de la consommation). Il refuse le cosmopolitisme, mais il analyse le fonctionnement des deux économies montantes, Allemagne et États-Unis, où l'État joue un rôle actif. Comme Patten (dont il introduit l'ouvrage en France), il note que les rendements y sont croissants, ce qui met en cause la thèse ricardienne du libre-échange (13). Il définit le rôle de l'État en fonction des besoins de la production, en insistant sur la colonisation (l'impérialisme était alors un élément important du mode d'accumulation), la protection sociale (il a étudié sa forme bismarkienne) et le salaire (négociation entre les forces sociales).

On reconnaît assez généralement que la crise de la fin du XIX^es. a son origine dans la concurrence faite à la France et l'Angleterre par l'Allemagne et les États-Unis. Malgré le niveau élevé de protection de ces pays, la France et l'Angleterre sont fidèles au libre-échange, au prix d'une crise agricole

4. On ajoutera aussi que l'on ne veut pas tout confondre dans cette enquête :

-on ne cherche pas à savoir pourquoi telle théorie générale se développe à un moment donné (les faits ne sont pas toujours « nécessaires »);

-on tient compte de ce que, si parfois le modèle impose la recommandation de politique économique (exemple : accepter les hypothèses du théorème HOS, donc le modèle, équivaut à « le libre-échange est l'optimum »), il n'en est pas toujours ainsi [exemple : M. Baslé sur Walras : « Il a élaboré le modèle central de la pensée libérale, mais ses opinions politiques s'opposaient au capitalisme concurrentiel. L'*opinion privée* de Walras ne passera pas à la postérité, à la différence de son modèle », in Baslé, M. et alii (1988), *Histoire des Pensées Économiques*, Sirey, Paris, p.152 (en italique dans le texte); c'est dans cette ligne que Walras apporte son soutien à Gide lors de la création de la *Revue d'Économie Politique*; Cf. Penin, M. (1991), « Charles Gide 1847-1932, l'hétérodoxie bien tempérée », in Breton, Y., Lutfalla, M. (éds), *L'Économie Politique en France au XIX^e s.*, Economica, Paris, pp. 303-334];

-un auteur peut avoir eu certaines opinions à un moment donné et d'autres plus tard.

5. Ces citations sont reprises de l'ouvrage cité de M. Baslé et al., aux pages 153 et 191 respectivement.

6. Gonnard, R.(1943), *Histoire des Doctrines Économiques*, LGDJ, Paris, p.413.

7. Ces deux phrases sont de Gonnard, ibidem, p.414.

8. Citation de Guyot, relevée par Gonnard, ibidem, p.417, n.

9. Gilman, M.-H. (1991), « Clément Juglar, 1819-1905, Analyste des crises », in Breton, Y., Lutfalla, M. (éds), *L'Économie...*, op. cit., pp.277-302, p.284.

10. Ravix, J. (1991), « Le libre-échange et le protectionnisme en France », in Breton, Y., Lutfalla, M. (éds), *L'Économie...*, op. cit., pp. 485-523, p.509.

11. Cf. l'article déjà cité de M. Penin,

12. Cf. Gélédan, A. (1991), « Paul Cauwès, 1843-1917, un nationaliste pour l'État régulateur » in Breton, Y., Lutfalla, M., *L'Économie...*, op. cit., pp.335-351, pp. 343, 346, et ss.

13. Patten et Cauwès sont parmi les auteurs qui contestent l'ordre théorique classique des relations économiques internationales au cours de la crise de la fin du XIX^es., amorçant ainsi les débats qui auront lieu au début de la crise de l'entre-deux-guerres, à partir des rendements croissants, débats d'où naîtra l'ordre néo-classique de ces relations.

grave, et de la contrainte imposée aux entreprises industrielles, exposées à la concurrence étrangère, d'assumer un coûteux effort pour rénover leurs techniques et employer les découvertes récentes (14) : seules les entreprises les plus puissantes peuvent assumer cette situation, le climat d'instabilité (et d'incertitude) n'excluant pas des faillites importantes (et parfois des crises financières graves), sans compter le chômage et les tensions à la déflation qu'il entraîne. Devant cette situation, et après un large débat public, le Gouvernement français décide de réagir : en 1879, il lance un grand programme de travaux publics centré sur les chemins de fer, interrompu (1882) avant qu'il ait pu modifier la conjoncture; en 1881, il modifie en partie le Traité franco-anglais de 1860, ouvrant la voie au tarif Méline de 1892, par lequel la France dénonce les traités de commerce précédemment en vigueur.

Les difficultés de 1882 avaient ouvert une seconde phase de la crise, par deux changements importants. D'une part, malgré son déficit commercial croissant, la balance externe, positive (« invisibles », revenus du capital placé à l'étranger), permet, avec un investissement productif interne faible (15) et un taux de profit supérieur à l'étranger, d'y investir. A l'investissement de portefeuille, surtout le fait de particuliers, se substitue l'investissement direct par les plus puissantes entreprises (16). La protection douanière du pays hôte le stimule (on en bénéficie en s'y installant). Il limite la chute des exportations et élève le profit. D'autre part, à la Conférence de Berlin (1884), l'Angleterre institutionnalise son Empire, tournant historique pour celui-ci, occasion de resserrer sa structure interne, et de redéfinir les espaces des « systèmes productifs » : des rencontres militaires sur le terrain ont encore lieu, mais on va peu à peu vers leur stabilité qui contribue à la stabilisation du cadre dans lequel s'opère le redressement économique; l'Angleterre y conserve une forte capacité de domination, même si sa base productive s'est relativement rétrécie.

Ce cadre n'est plus celui des années 1850-66. Alors, le capitalisme était le fait d'entreprises petites (moyennes), le travail s'organisait sur la base du métier. Ce rapport social donnait un taux de profit assurant le rythme d'accumulation jugé normal. La concurrence -quasi complète (17)- permettait au capital de circuler entre les industries de sorte que se correspondent les structures de la production et du besoin social.

En période de changement technique rapide, les « normes » des métiers -dans la double dimension du salaire et du savoir-faire- constituaient un double obstacle. Les techniques nouvelles, plus capitalistiques, requérant une masse croissante de profit pour les financer, les entreprises avaient besoin de faire abolir les « normes » de salaire. Les savoirs traditionnels semblant des rigidités s'opposant au « progrès », les entreprises

cherchaient à transférer à l'organisateur la compétence technique du salarié pour qu'il puisse rétablir la flexibilité et imposer à la fois techniques et normes, c'est toute la question du taylorisme.

La concurrence n'est plus complète. Les Etats-Unis se sont déjà donnés une législation anti trust. La cartellisation est très répandue. La circulation du capital d'une industrie à une autre se heurte à ces obstacles et à toutes les formes de barrières à l'entrée. La correspondance des structures de la production et du besoin social est assurée par l'investissement direct à l'étranger : il découpe un espace (de domination), au sein duquel l'ajustement des structures de la production et du besoin social se réalise, en croissance tant que le capital a suffisamment d'espace à sa disposition.

Ce changement n'est pas le simple passage d'un ensemble de comportements et de techniques à un autre : ils n'existent pas en eux-mêmes, ils sont le fait de groupes qui les ont créés et les vivent. Ce changement est celui de ces groupes sociaux. Les petits entrepreneurs formaient le groupe dominant des années 1850-60, la crise a ruiné ceux qui sont restés prisonniers de leurs propres règles, elle a permis aux plus dynamiques (plus puissants, plus appuyés par les banques, etc.) de se dégager des règles et des normes en vigueur pour affirmer leurs capacités et leur pouvoir de fait. C'est ce changement que sert le mouvement libéral; pour le laisser s'opérer, il refuse l'intervention de l'État, car il aurait cherché à garder les anciennes règles qui correspondaient aux intérêts d'un groupe dépassé par l'histoire. Quel meilleur argument pour changer de règles que la liberté? Bien entendu, c'est argument de circonstances; quand l'ancien groupe dominant aura quitté la place, on rétablira des règles, des procédures sociales de régulation, c'est ainsi que se met en place un nouvel ordre du capitalisme aux premières années du XX^es. Les acteurs sociaux n'ont plus besoin du libéralisme.

En effet, Von Wieser appartient à l'École de Vienne où il enseigne (marginalisme, individualisme méthodologique) mais il écrit plus tard (surtout de 1904 à 1913), et, dès le début du siècle, il se rapproche des analyses des institutionnalistes. On est au cœur de l'époque des Veblen, Schumpeter, Aftalion. Pendant cette courte période (moins de vingt ans), le monde s'est restructuré, et stabilisé (18), sa croissance a été beaucoup plus régulière. Le renforcement du protectionnisme (l'Angleterre fait exception) a peut-être facilité cette stabilisation, on ne peut cependant en faire l'élément décisif.

Gonnard fait une observation très significative : « battue en brèche de tous côtés... l'école libérale française, au milieu de

14. Les périodes de crise sont celles des bouleversements technologiques.

15. Dans toutes les périodes de crise, on a une abondance de liquidités internationales, face à la rareté des occasions d'investir.

16. Les chiffres témoignent de cette extension de l'investissement à l'étranger : en 1885, l'Angleterre possédait 7 milliards de \$ d'actifs à l'extérieur, elle en possède 11 en 1900; les chiffres pour la France sont aux mêmes dates respectivement de 3,5 et 5,6; pour tous les autres pays pris ensemble, aux mêmes dates, ces chiffres sont 1,5 et 5,45 (dont 1,45 pour l'Allemagne, et 0,7 pour les Etats-

Unis qui restent encore à l'époque débiteurs nets du reste du monde) (cf. Feis, H. (1930), *The World's banks 1870-1914*, Yale, U.P.).

17. C'est cette forme de concurrence qu'étudie Marx et qui inspire le modèle de Walras.

18. Dans son *Histoire financière de l'Europe occidentale*, trad. fçse, Economica, Paris, 1986, C.P. Kindleberger décrit les crises financières qui ont accompagné la *Great Depression*. Quand il arrive à la fin du siècle, il constate qu'il n'y en a plus, il se demande alors si « la crise financière » aurait « disparu », et il considère qu'il y a là quelque « mystère ».

la désaffection de l'opinion publique, paraissait en 1914 sur la voie d'un déclin déjà prononcé... Et, cependant, nous assistons à un spectacle bien différent. L'école libérale...non seulement n'a pas disparu, mais à repris vigueur » (19).

2. LE LIBÉRALISME DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Très vite, la *Grande Crise* donne l'occasion de renouveler la pensée libérale, avec Fisher (20), la nouvelle École de Vienne -Von Mises (21), Hayek (22)-, Robbins (23) en Angleterre, Colson -« même s'il ne méconnaît pas le rôle économique de l'État » (24)-, Rist, Rueff en France. Leur libéralisme écarte le laisser-faire du XIX^{es}. pour en revenir aux conceptions plus anciennes de la « Main Invisible » (Hayek attache le même poids que les classiques aux structures productives), avec l'idée d'un « État minimal », qui doit protéger (« assurer ») les conditions de la concurrence. Le débat, entre eux, dont plusieurs sont des fonctionnaires de leur pays (Rueff, au cabinet de Poincaré, prépare les mesures instituant le « franc Poincaré » (1928), avant d'aller travailler à la SDN sur les politiques d'« assainissement monétaire »), peut être animé -au Colloque W. Lippmann en 1938, Hayek et Rueff affirment des positions très différentes (25)-, il porte pour l'essentiel sur le rôle de l'État.

A nouveau, on doit tenir compte de l'évolution du début à la fin de la période d'instabilité. Si Robbins insistait d'abord sur la supériorité théorique (*a priori*) des solutions de marché sur toute autre, progressivement il en vient à un argument plus empirique -la solution libérale est celle qui combine le mieux liberté et efficacité-, en même temps qu'il ne refuse plus toute exception aux règles libérales, Plan Beveridge, voire contrôles macro-économiques pour faciliter le plein emploi, entre autres. Si Rueff affirmait, en 1925, l'existence d'une relation permanente entre le nombre de chômeurs et le rapport du niveau des salaires au niveau général des prix, toute variation du niveau de ce rapport entraînant sur le champ une variation concomitante de l'indice du chômage, en 1938, il se « rallie sans réserve aux idées de M. Lippmann » qu'il « qualifie de politique libérale de gauche... parce qu'elle tend à donner aux classes les plus démunies le plus de bien-être possible » (26).

Et, plus la crise dure, plus se renouvellent les hommes et les analyses. Le seul indice économique utilisé par le ministère des Finances était celui de la Bourse : Sauvy crée un service de conjoncture à l'INSEE, il le dirige en 1929. En 1930, des polytechniciens, désireux de réfléchir aux problèmes de la crise économique, créent un groupe, X-Crise (27), aussi ouvert aux syndicalistes ou aux universitaires qu'aux industriels et aux fonctionnaires. Les thèmes de débat, très divers (travaux de Simiand, libéralisme, relations humaines, syndicalisme, théorie de l'économie dirigée, New Deal, planisme, contenu économique des plans, potentiel économique français, etc.), font naître une « vue globaliste de l'économie » (Denizet). Le mouvement syndical (la CGT) publie ses propres travaux sur le plan. Tout ceci aboutira à la création des ministères de l'Économie Nationale (limiter la domination du ministère des Finances) et de l'Industrie, mais aussi à la politique économique qui permet la relance de 1939, et, bien plus tard, au Plan.

De 1919 à 1929, malgré les appels au libre-échange, le protectionnisme se maintient proche du niveau de 1913 (le tarif américain de 1913 n'est pas entré en vigueur), avec une légère tendance à diminuer après la Conférence de la SDN de 1927 (28). Le libéralisme concerne plus la sphère monétaire : comme toujours, avant de prendre conscience des changements structurels, on veut en revenir au passé. Les États-Unis restaurent l'étalon-or en 1919, l'année où l'Angleterre l'abandonne, mais en affirmant sa volonté d'y revenir dès que possible, et à la parité de 1913, ce qu'elle fait en 1925, en s'appuyant sur une vigoureuse politique de déflation (hausse du taux d'escompte, rigueur budgétaire) : pour la première fois on affirme la nécessité de la déflation.

Hors de toute volonté politique, la tendance à la déflation tient à des raisons structurelles. L'entrée « dans l'ère du monde fini » est image de poète, on espère toujours gagner en intensité ce qu'on perd en espace, mais aucune firme ne peut croître sans le faire aux dépens des autres, cette limite est déflationniste, elle explique qu'on puisse parler de « guerre économique » (29). La même année 1925, un processus cumulatif de déflation s'amorce en effet, qui mènera à la déflation générale de 1929-33. Il frappe en premier les marchés agricoles (30). Le commerce international des produits manufacturés avait peu augmenté depuis la guerre, de 1925 à 1929, il croît de 24,5 % (31) : ce fait, que l'on présente souvent

19. Gonnard, R., *Histoire...*, op. cit., p.419.

20. *La Théorie de l'intérêt*, 1930.

21 • *Socialism : an Economic and Sociological Analysis*, 1922 ;

• *On the Manipulation of Money and Credit*, 1923 ;

• *Liberalism*, 1927 ;

• *A Critique of Interventionism*, 1929 ;

• *Epistemological Problems of Economics*, 1933.

22. Cf. sa critique du *Treatise de Keynes*, dès 1931, et, la même année, son ouvrage fondamental, *Prix et Production*.

23. *The Great Depression*, 1934.

24. Fourquet, F. (1980), *Les Comptes de la Puissance*, Encres, Paris, p.17.

25. On trouve de nombreuses indications à ce sujet dans Rigault, F. (1991), « La stratégie libérale française durant l'entre-deux-guerres. Un chaînon manquant dans l'histoire du libéralisme », *Economies et Sociétés*, Série PE, n°14, janvier, pp.181-204.

26. *Ibidem*, p.182.

27. X-Crise-Centre polytechnicien d'Études économiques, *De la récurrence des crises économiques, son cinquantenaire 1931-1981*, Economica, Paris, 1982.

28. Cf. P. Bairoch (1994), *Mythes et Paradoxes...*, op. cit., pp.43-47.

29. H. Bonin emploie l'expression « guerre économique mondiale » qu'il complète par la « guerre monétaire », pour décrire le rétrécissement des marchés (*Histoire Économique de la France depuis 1880*, Masson, Paris, 1988, p.90).

30. Cf. Kindleberger, Ch. (1973), *The World in Depression, 1919-1929*, Allen Lane, Penguin Press, Londres. En prix constants, le commerce des produits alimentaires augmente de 21 % de 1913 à 1925, de 12 % de 1925 à 1929 ; en prix courants les chiffres sont respectivement : +51,0 % ; +1,1 %. (J.-F. Vidal, *Les Fluctuations internationales de 1890 à nos jours*, Economica, Paris, 1989, pp. 268-271).

31. En reprenant les deux périodes, 1913-1925, 1925-1929, on a en prix constants + 5,2 % ; + 24,5 %, et en prix courants : + 56 % ; + 13,4 % (source de la note précédente).

aujourd'hui comme un progrès, manifeste le développement effréné de la concurrence entre pays avancés, qui force à élever la productivité, en utilisant les nouvelles techniques (32) et les nouvelles méthodes de gestion des entreprises; il prend son sens si on le rapproche du nombre des chômeurs dans ces pays, 10 millions en 1929 : investir en vue du marché international, pour échapper aux limites du marché intérieur, crée déjà une *spirale* vicieuse entre investissement et emploi.

Les marchés financiers l'accélèrent. L'afflux de capitaux courts fait croître les liquidités monétaires : les Etats-Unis vendent leurs marchandises à crédit; l'excédent de la balance anglaise, comme à la fin du XIX^{es.}, permet d'exporter des capitaux, le Gouvernement veut les retenir en relevant encore le taux d'escompte, il les détourne davantage de l'investissement productif. Ces capitaux vont alors sur les marchés boursiers, où les cours sont instables, le coût du capital incertain, et où la valeur des actifs financiers croît quand celle des actifs réels qu'ils sont censés représenter a tendance à stagner ou diminuer. Keynes a noté la vulnérabilité du libéralisme de casino. On ne nie pas l'importance de la crise boursière (puis monétaire et bancaire) de 1929 : on ne la comprend, et on n'en comprend les effets, qu'en se rappelant le désordre financier dans lequel cette concurrence a placé l'économie des pays développés.

Alors, entre 1929 et 1932, le commerce international (prix, quantités) s'effondre (33), et le nombre des chômeurs atteint 30 millions dans l'ensemble des pays avancés. Pendant ces années, les luttes des entreprises entre elles sont si rudes que, sous le coup des investissements massifs de modernisation des unes, bien d'autres, même très grandes, sont éliminées, le mouvement de concentration ayant une brutalité jamais vue. Le niveau du chômage pose la question de l'emploi au moment où le changement technique transforme le mode d'organisation du travail.

Au cours de ces années, si la France poursuit sa politique de déflation, les autres pays réagissent. Durant l'été 1929, les Etats-Unis préparaient un nouveau tarif, élevé, on l'applique. L'Angleterre elle-même abandonne le libre-échange et renforce le Commonwealth (Conférence d'Ottawa, 1931). Ces dispositifs, effet et non cause de la crise (34), permettent aux courants de trafic de reprendre. Là où on évite la déflation, l'investissement repart, les prix se relèvent, même si le chômage ne se résorbe que lentement. Roosevelt crée la rupture par son discours électoral de juillet 1932 qu'on peut lire (ex-post) comme un programme de sortie de crise. L'élection, le New Deal, la stabilisation du dollar en sont les étapes, encore que rien ne sera joué avant la guerre, peut-être parce que les deux grandes puissances, celle qui voulait devenir l'économie

internationalement dominante et celle qui voulait le rester, s'opposaient en particulier sur la question essentielle de leur taux de change (35).

Ce discours de Roosevelt -qui rejoignait les débats déjà évoqués- marquait la nature du changement : devant les risques auxquels la société est confrontée, l'État a une responsabilité dans le fonctionnement de l'économie, il doit l'assumer. Certes, ce discours n'est pas unanime, Hoover en fait un autre, fidèle à l'ordre libéral, mais justement Hoover n'est pas élu.

Il n'y a pas d'ingérence de l'État. Roosevelt n'improvise, ni ne fait un pari; les firmes les plus puissantes -ce ne sont plus celles de la fin du XIX^{es.}- se reconnaissent incapables d'échapper à l'incertitude créée par l'instabilité et d'investir davantage si « les pouvoirs centraux » ne prennent pas les mesures propres à stabiliser le fonctionnement de l'économie : grandes firmes oligopolistiques, hautement concentrées, leaders reconnus dans leur branche, elles se sentent des interlocuteurs naturels de l'État, pour débattre avec lui des règles propres à assurer la cohérence économique nationale, salaires, prix, donc profits, taux souhaitable d'inflation, budget étatique et éventualité de disposer de capitaux publics à taux privilégiés, organisation des marchés et contrôles aux frontières, procédures susceptibles d'éviter les erreurs d'investissement. C'est ce cadre qui permettra aux pays avancés de connaître une croissance régulière jusque vers la moitié des années 1960.

Ce n'est véritablement qu'après la guerre que l'analyse de Keynes se répand, elle établit alors les sujets à débattre entre des entreprises et des pouvoirs publics soucieux d'organiser des « réducteurs d'incertitudes » (36). Les ingénieurs français, Allais, Boiteux, Desrousseaux, Lesourne, Mainguy, Massé élaborent les méthodes de gestion de ce que l'on n'hésite pas alors à nommer les grands « services publics ». Galbraith fait la théorie du « nouvel État industriel ». On analyse les structures et leur évolution, les conditions de la « croissance harmonisée » (Prebisch, Singer, Myrdal, Perroux, Chenery, Hirschman, Streeten, et tant d'autres quand la décolonisation est à l'ordre du jour et projetée sur le devant de la scène la question du développement), la cohérence des systèmes productifs (INSEE), etc.

La croissance est régulière dans des structures stables. L'intervention de l'État est partout présente, admise par tous, à l'intérieur des pays comme à leurs frontières. On ne parle plus du marché boursier, il est stable et joue son rôle normal, les innovations financières de la crise sont objet d'étude, mais la pratique les a oubliées, n'en ayant plus besoin. Les mouvements internationaux de capitaux restent limités du fait des contrôles des changes, personne n'en est gêné. Hors les Etats-

32. Cette « crise », comme la précédente, est une période de bouleversements techniques au moins aussi importants.

33. Pour les produits manufacturés, - 39 % (prix constants), - 64,4 % (prix courants). Pour les produits agricoles, - 13,4 % (prix constants), - 50,2 % (prix courants).

34. Il est utile que P. Bairoch le souligne une fois de plus dans son ouvrage déjà cité.

35. Cf. Perroux, F. (1952), *L'Europe sans Rivages* (rééd. Fondation F. Perroux, PUG, Grenoble, 1990). Cette question se règle en 1942 quand l'Angleterre, écrasée par les bombes allemandes, demande

les crédits indispensables à sa survie aux Etats-Unis et que Roosevelt pose comme condition l'acceptation des 35 \$ l'once. La voie est alors ouverte pour Bretton-Woods.

Cette question ne s'était pas posée dans la « crise » précédente, dans la mesure où, même si l'Angleterre y amorçait son déclin relatif, les Etats-Unis ne sont pas prêts à se substituer à elle. En revanche, on retrouvera cette question dans la « crise » actuelle.

36. C'est l'une des expressions, la plus « keynésienne », par laquelle P. Massé, qui fut Commissaire général au Plan en France, définissait le Plan.

Unis, les pays avancés trouvent normal d'être au voisinage du plein emploi, et les systèmes de Sécurité Sociale sont reconus utiles par tous car, dans cette situation, il faut « réparer » la main-d'œuvre au plus vite, au moindre coût.

3. LE LIBÉRALISME DE LA FIN DU XX^e SIÈCLE

Dès la fin des années 1960, on vit un nouveau changement. Le monétarisme triomphant, expression radicale du libéralisme, est bien plus qu'une théorie de la monnaie ou de l'inflation : le marché seul assure l'équilibre à condition et qu'on le laisse jouer (suppression des groupes de pression dont les syndicats, changes flexibles, marchandisation des biens publics), et qu'on ne fausse pas (par une politique monétaire conjoncturelle ou/et des contrôles étatiques quelconques) les messages qu'il envoie aux agents, et que ceux-ci puissent y répondre en toute liberté, ce qui suppose une déréglementation poussée aussi loin que possible dans tous les secteurs. Autour du noyau central, le nouveau libéralisme affirme l'inefficacité des politiques économiques, mais l'efficacité de l'arbitrage individuel travail-loisir, il utilise le capital humain, la théorie de l'offre (et divers aphorismes, *free rider*, principe du survivant, etc.). La « crise » actuelle étant celle d'un mode de régulation qui reconnaissait un rôle décisif à l'État, on comprend qu'elle soit « la crise de l'intervention de l'État ».

En fait, la réalité est plus ambiguë. L'État n'a pas quitté la scène, il fait autre chose : à l'objectif de cohérence du système productif, il substitue l'adaptation à l'extérieur; il aidait les entreprises pour les amener à se plier aux impératifs de la croissance, il les aide toujours, mais pour les aider à se transnationaliser. Si l'on doute de la présence de l'État au cœur de l'« ordre libéral », on se rassure en observant l'ampleur de la réglementation de nature étatique (37), on a déplacé des règlements, changé leur objet, mais non déréglementé : cet État n'a pas le même objectif que le précédent, en effet.

On retrouve au cours de l'évolution de la crise l'effet de la concurrence internationale, et des changements technologiques qui lui sont dus, en particulier un mouvement de concentration à une échelle encore inconnue, l'abondance des liquidités (induite d'abord par les déficits jumeaux américains) face à un faible niveau de l'investissement (incertitude), donc les tensions à la déflation que cache l'inflation (ou sa hantise), avec un chômage bien plus massif que jamais. On peut aussi bien dire ou que ces changements ont été opérés par les firmes les plus puissantes, qui ont réussi à échapper aux « normes » (de prix, de techniques, de degré capitaliste, etc.) en vigueur, au nom de la liberté, ou que celles qui ont

réussi à survivre à ces changements, voire à les orienter, ont conquis le « droit » d'entrer dans ce groupe de firmes qui se considère comme capable de s'affirmer comme le groupe dominant. Rien de ceci n'est bien nouveau.

Il n'est pas propre à cette crise non plus que les débats aient évolué, par étapes, au cours de son déroulement. Dès 1978, on a admis que la flexibilité des changes n'assure ni leur stabilité, ni l'indépendance des politiques : le débat concerne les zones-cibles, la définition de bandes plus ou moins étroites, on suggère la coordination des banques centrales. On est venu de la déréglementation bancaire à la nécessaire re-réglementation. Le principe de la libre circulation des capitaux, indiscutable, il y a quelques années, commence à inquiéter, des suggestions se précisent pour la limiter, discrètement si possible : on ne peut exclure « l'argent de la drogue » sans un contrôle minimum; les « affaires » en France amènent la justice à connaître et vérifier des mouvements de capitaux; on propose des taxes sur ces transferts. Par ailleurs, M. Allais parle d'« un libre-échangeisme suicidaire » (38). Des groupes (comme X-Europe Réseaux, héritier de la méthode de X-Crise) reconnaissent que les économies doivent, pour fonctionner, respecter un minimum de règles, et défendent le concept de « service public ». Des chefs de grandes entreprises affirment qu'il serait bon de refaire fonctionner les anciennes « Commissions » du Plan. Les économistes professionnels reçoivent un long questionnaire élaboré sous le patronage des Nations-Unies pour connaître leurs analyses concernant l'emploi (39). On a bien comme une tendance à calmer (réguler) le libéralisme. Mais tout n'est cependant pas si simple.

On ne s'arrêtera pas à une spécificité de la crise actuelle que l'on oublie souvent quand on la compare aux crises passées, elle n'est pas achevée. Nous pouvons comprendre les précédentes, et de mieux en mieux avec le recul parce qu'on en est sorti, mais les contemporains, nombre d'ouvrages l'attestent, étaient dans une complète incertitude sur son évolution et sur son issue éventuelle. La difficulté pour comprendre ce qui se passe de nos jours est que nous ne savons ni si on sortira un jour de cette crise (on peut avoir un « pourrissement durable »), ni *a fortiori* quand ni comment on en sortira (déflation générale, guerre).

Le caractère spécifique de la crise actuelle est ailleurs, et il est double. D'une part, les sorties des crises précédentes ont été liées à des pratiques des firmes devenues dominantes, combinées à des politiques nationales, les unes et les autres s'articulant pour définir de nouvelles règles. Ceci était possible parce que les firmes concernées - plus ou moins grandes en chaque période relativement à l'espace de leur nation - inscrivait leur activités à l'intérieur de l'espace national contrôlé par l'État. Aujourd'hui on ne peut plus douter que la forme dominante de la production capitaliste est devenue la firme trans-

37. On peut prendre comme exemples, entre bien d'autres, la longueur de documents comme l'accord de l'Uruguay Round au GATT ou le texte de l'ALÉNA, le nombre incalculable et le détail courtelinés des règlements édictés par la Commission de Bruxelles. Autrement dit, pour « déréguler », supprimer les contrôles étatiques, les marchés organisés, etc., il faut une masse de règlements que seul un très petit nombre de fonctionnaires de ces

institutions peut prétendre connaître, le libéralisme n'est pas « régulé », il est « enrégimenté ».

38. Le texte de cette conférence se trouve dans Busnel, F. (s. la dir. de) (1993), *Sortir de la crise, vers quels nouveaux équilibres*, éd. Vinci, Paris, pp. 43-50. Dans le même ouvrage, M. Boiteux affirme « se protéger ne saurait donc consister à s'enfermer » (p. 42).

39. En vue du Sommet sur le Développement Mondial (mars 1995).

nationale. Certes, le terme de mondialisation est plus une tendance (parfois un vœu) qu'une réalité. Néanmoins, non seulement les stratégies de ces firmes ne s'inscrivent plus au sein d'un espace national mais ces firmes sont aussi les plus attachées à être libres tant à l'égard de l'État de leur nation d'origine qu'à l'égard de ceux sur les territoires desquels elles interviennent. On ne voit guère aujourd'hui comment l'articulation que l'on a connue à la fin des précédentes périodes d'instabilité pourra se réaliser.

D'autre part, le monde n'est pas aussi simple que le terme de mondialisation pourrait le laisser penser. Au sein du processus de mondialisation et avant qu'il n'aboutisse, s'est greffé un processus de régionalisation d'où semble émerger la Triade. Certes, on connaît les contradictions internes auxquelles elle est exposée avant même de se stabiliser, ne serait-ce que parce que plus de la moitié de l'humanité lui reste extérieure. Mais ses contradictions internes - le fait que les trois économies dominantes peuvent se dire « non » mutuellement, en particu-

lier à propos du taux de change de leurs monnaies - suffisent largement pour empêcher la stabilisation de l'économie internationale. Celle-ci ne pourra se réaliser tant que l'interface des intérêts communs ne sera pas assez large ou qu'aucune n'acquerra d'autorité sur les deux autres.

On se pose donc inévitablement aujourd'hui la question de savoir qui détient le pouvoir d'organiser les « réducteurs des incertitudes » ou les procédures sociales d'un nouveau mode de régulation du capitalisme : les États, les trois puissances dominantes, les organisations internationales devenues les ministères spécialisés d'un gouvernement mondial, des pouvoirs privés. Il n'est pas simple de répondre à la question « peut-on réguler le libéralisme? », sauf à dire que cette question équivaut à « y aura-t-il, et comment, une issue à la crise actuelle? ». Ce qui précède tend à montrer que ce n'est pas là une échappatoire.

Gérard de BERNIS
 Professeur, Université de Grenoble.

UN PEU D'HISTOIRE

MULTILATÉRALISME
 ET BLOCS ÉCONOMIQUES

Economie rurale en parlait déjà :

- **Problèmes internationaux d'économie agricole.**
 N° 156, juillet-août 1983.
- **L'agriculture dans la compétition internationale.**
 N° 173-174, mai-août 1986